

<https://enseignants.se-unsas.org/Plan-harcelement-prevention-cohesion-et-moyens-seront-les-conditions-de-sa>



enseignants de l'Unsa



Plan « harcèlement » : prévention, cohésion et moyens seront les conditions de sa réussite

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 27 septembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire, présenté par la première ministre et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ce mercredi 27 septembre, était attendu après la multiplication des drames et des souffrances subies par les victimes du harcèlement et leurs familles. Toute la communauté éducative ressort meurtrie par chacun de ces drames.

Le plan s'appuie sur la poursuite et le renforcement du dispositif *phARe*, ce qui, pour le SE-Unsa, va dans le bon sens. Il faudra cependant, en premier lieu, rassurer les personnels actuellement engagés, ou se projetant, sur les responsabilités relatives au dispositif, ainsi que sur la relation aux familles qui est parfois très tendue.

Le plan développe aussi de nouvelles mesures, dont la prise de hauteur, à ce stade, semble propice à une baisse du nombre de situations de harcèlement. L'École ne peut pas, ne doit pas « faire » toute seule, alors que ces situations trouvent souvent leur origine ou leur développement en dehors de ses murs. Ce plan n'aboutira qu'avec une implication de l'ensemble de la société. Le soutien de tous les acteurs sera primordial.

Pour le SE-Unsa, la place centrale de la prévention reflète la volonté de cette prise de hauteur indispensable pour cesser de ne faire que panser des plaies. Le questionnaire adressé aux élèves peut être un outil intéressant pour détecter au plus tôt les signaux faibles, surtout s'il est anonymisé, pour libérer les réponses, et à condition qu'il soit réalisé au niveau de la classe. En clair, des mots pour guérir les maux et pas seulement des sanctions. Le travail sur l'empathie, parce qu'il a fait ses preuves à l'étranger est une bonne entrée en matière en maternelle. Pour le SE-Unsa, la quantification des heures de classe et la modification des programmes ne sont pas nécessaires. Il s'agit d'outiller les personnels.

Le niveau interministériel de ce plan, notamment grâce à un travail plus étroit avec la police et la justice pour que chaque responsabilité soit bien assumée par les professions compétentes, devra soulager la tâche et sécuriser les personnels de l'École.

Pour le SE-Unsa, ce plan ne pourra pas réussir, notamment sur l'indispensable volet de la prévention, si le nombre de personnels, psychologues de l'Éducation nationale, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, infirmiers... reste aussi insuffisant et si les missions de ces personnels continuent d'être dévoyées.

Enfin, la communication ministérielle autour du plan ne devra pas chercher à simplifier la complexité des situations de harcèlement.

Paris, le 27 septembre 2023

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa
06 29 37 17 83

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
06 26 53 17 84